

Pantin, le 14 septembre 2018

PLAN PAUVRETÉ : DES MESURES ENCOURAGEANTES DONT LA MISE EN ŒUVRE RESTE À PRÉCISER

Ce jeudi, le Président de la République a présenté un vaste plan de lutte contre la pauvreté. Alors que 9 millions de personnes en France vivent sous le seuil de pauvreté, les mesures annoncées étaient très attendues. La CFTC salue la cohérence de l'ensemble du plan présenté. Elle reste toutefois vigilante sur la mise en place de certaines mesures.

La CFTC a pris connaissance du plan de 8 Milliards sur 4 ans destiné à lutter contre la pauvreté. Elle adhère à l'esprit de celui-ci basé notamment sur le principe de la prévention. En effet, en tentant d'œuvrer dès la petite enfance, en luttant via la détection contre les inégalités de destin, et en s'appuyant sur la formation, le gouvernement prend enfin en compte les parcours de vie dans sa lutte contre la pauvreté.

La CFTC salue également la mise en place de mesures actives et incitatives de retour vers l'emploi en faveur des bénéficiaires du RSA, tel que le droit à l'accompagnement ou la création d'un service public de l'insertion. Ce dernier permettra de mieux accompagner les individus et de valoriser les métiers de l'insertion et de l'accompagnement. Cet accompagnement doit aussi servir à renforcer l'orientation vers les formations les plus adaptés, tant à l'individu qu'aux besoins de la société.

Toutefois, si la CFTC salue l'esprit et la cohérence des mesures annoncées par le Président de la République, elle tient à faire part de sa surprise constatant **l'oubli de certains publics**. Si les jeunes sont une priorité, les retraités déjà très fragilisés par les mesures gouvernementales n'apparaissent nulle part dans les propositions, alors mêmes qu'ils représentent près de 12% des pauvres ! Outre les personnes âgées, ou encore les familles nombreuses, il semble que le **plan fasse également l'impasse** sur certaines thématiques. Ainsi **logement et transport** qui sont pourtant deux postes de dépenses très importants (et en proportion plus forte encore chez les pauvres) sont oubliés !

Par ailleurs, pour la CFTC si le plan est ambitieux, il doit se doter de moyens financiers et humains tout aussi ambitieux. Les 8 milliards sur 4 ans seront-ils suffisants pour atteindre les objectifs affichés ? Rien n'est moins sûr, d'autant plus si les chiffres annoncés viennent grever les budgets des collectivités locales chargés de redistribuer les aides sociales. Il en va de même pour les effectifs. Comment monter en gamme dans l'accompagnement si dans le même temps le gouvernement incite les collectivités à réduire leur nombre d'agents ?

REVENU UNIVERSEL D'ACTIVITÉ

Porteuse d'un projet de revenu contributif d'activité, la CFTC attend des précisions sur le « *contrat d'engagement et de responsabilité réciproque* » ainsi que sur la notion d'activité. Elle défend sur ce point une approche élargie de l'activité qui prendrait en compte l'apport sociétal (bénévolat, aidants, parents au foyer...). L'accès aux minima sociaux étant par ailleurs devenu complexe, avec un empilement de mesures qui aboutissent à un système parfois inefficace, la CFTC est favorable à sa simplification. Elle y voit une réponse au non recours. Elle attend également plus de précisions sur les prestations visées par la fusion ainsi que sur les niveaux de revenus concernés par le RUA. Elle s'interroge en effet sur les conséquences sur un public plus large d'un éventuel effet de seuil (exemple des APL).

La CFTC salue donc les intentions du gouvernement. Mais elle sera attentive tant au respect des engagements pris qu'à la faisabilité de ceux-ci (chiffre, détails des mesures, gouvernance). Elle prendra également toute sa place dans les concertations à venir pour améliorer les pistes évoquées par Emmanuel Macron.